



Conseil de quartier n°4 « Châtelet- Beauregard »

Réunion du jeudi 7 mars 2024 à 18 h 30

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, du Cadre de Vie & de la communication

Elodie LABE, Conseillère municipale déléguée à l'emploi, l'enseignement supérieur et la formation continue

Sylvie PIROU, Conseillère municipale

Michel CAUDRILLER,

Cédric GUYON,

Sylvie MARTIN-GAUTHIER,

Bernadette MASSÉ,

Arnaud MONTAGNIER,

Jean-Marie THEBAULT,

Madeleine TIRBOIS,

Véronique GENDEREAU,

domicilié rue du Montgagnant

domicilié rue Georges Clémenceau

domicilié avenue de Lyon

domiciliée rue Jean Macé

demeurant rue de la Baraude

domicilié rue de Beauregard

demeurant rue des Doyers

Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Odile HAVET, Jean-Michel DAMION et Cyrille GEBZYNSKI.

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
Présentation	Cédric GUYON est secrétaire de cette réunion.
Retour sur le précédent conseil de quartier	<p>Le compte-rendu du conseil de quartier du 23 mars 2023 est adopté.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le dépôt de déchets verts en forêt est interdit. Le communiqué de l'Office National des Forêts a été, et continuera d'être distribué dans les boîtes aux lettres des maisons qui bordent la forêt, rue de Beauregard.- La valorisation de la forêt communale et le projet de signalétique ont été soumis à la Communauté de Communes du Pays de Nemours. Deux itinéraires ont été vérifiés sur place avec Jean-Marie THEBAULT, les responsables des Espaces Verts et du service des Sport, Frédéric BAURY-SAILLY, Maire Adjoint en charge de la Transition écologique, voirie, propreté & espaces verts. Mesdames PIROU et MASSE ont proposé un texte explicatif. Quelques corrections doivent être apportées au contenu. Un panneau serait implanté rue de Beauregard et un autre proche du musée de la Préhistoire. La maquette sera transmise prochainement.- Le propriétaire de la maison, 47 rue de Beauregard, a pu poser un miroir afin de sécuriser la sortie de chez lui.

	<p>- La rue Clémenceau a été réaménagée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ l'élargissement des trottoirs, côté impair, afin de faciliter le cheminement piéton, ☞ le réaménagement des places de stationnement, dont une pour Personne à Mobilité Réduite, ☞ un passage piéton et l'installation d'un miroir pour faciliter la sortie des voitures de l'allée du Verger. <p>Néanmoins, suite à la diminution de la largeur de circulation, le conseiller de quartier qui habite la rue, nous informe qu'un grand nombre d'automobilistes empruntent les trottoirs, frôlant les piétons, les portes des habitations et de garage.</p> <p>La rue Clémenceau peut-elle être interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et limitée à 30 km/h ? Quand les jardinières seront installées pour ralentir la circulation et empêcher le stationnement sauvage. ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Cette demande sera transmise aux Services Techniques et abordés en point technique avec les élus.
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les travaux de réhabilitation des 389 logements du square Beauregard ont été présentés lors d'une réunion publique le 9 janvier au Centre Communal des Tanneurs (Jean-Michel DAMION et Bernadette MASSÉ étaient présents) http://rehabilitation.habitat77.net/nemoursbr-accueil/ <p>Les travaux prévus incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolation par l'extérieur • Installation de nouveaux volets roulants ou coulissants en aluminium • Réfection des garde-corps des balcons et des lieux communs • Aménagement de nouveaux locaux pour vélos/poussettes • Nettoyage des tuyaux de chauffage <ul style="list-style-type: none"> ☞ Une présentation du projet de logements, initiés par le promoteur « KIC » au 90 Rue de Beauregard a été proposée aux riverains le jeudi 7 septembre 2023 à 19h en Mairie. ☞ Les travaux de restauration de la continuité écologique et sédimentaire de l'île du Perthuis de l'EPAGE du bassin du Loing ne sont pas terminés à cause des intempéries la pluie de ces derniers mois. Un radier reste à faire et mettre en eau le nouveau bras. Pour réaliser ces travaux, il faut un débit de 15 m3 ou moins, les conditions climatiques le permettront certainement au mois d'avril ou mai. <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div data-bbox="421 1585 738 1883" style="text-align: center;">  <p>BASSIN DU LOING ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX</p> </div> <div style="text-align: right;"> <p>Stéphane BIK est le Chargé de mission milieux aquatiques sur le Loing Aval et le Fusin. L'antenne Seine et Marne est à l'Ecluse des Buttes Site : www.epageloing.fr Les actualités sur facebook</p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> ☞ La Ville a fait l'acquisition d'un radar pédagogique après avoir obtenu une aide dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France. Equipé d'un panneau solaire, il est autonome en énergie. Muni d'un collecteur de données, ce dernier permet d'analyser différents paramètres pouvant aboutir si

nécessaire à l'étude de nouveaux aménagements ou des demandes de contrôles renforcés.

Ce radar pédagogique a été installé du 1er septembre au 25 octobre 2023, rue du Montagnant et il est actuellement en place avenue de Lyon :



Les conseillers de quartier suggèrent une future installation au niveau de la pharmacie de Beauregard, rue Edmond Doigneau et rue de Beauregard.

❖ Cette demande sera transmise aux Services Techniques.

☞ Le marquage des pistes cyclables dans le quartier est en cours, notamment dans les rues des Doyers et basse du Beauregard. Un projet est également en cours d'élaboration pour l'avenue de Lyon.

La Communauté de Communes du Pays de Nemours poursuit la mise en œuvre de son schéma sur les aménagements cyclables depuis 2021.

Les liaisons à réaliser sont définies chaque année au budget par les élus communautaires, celles de 2024 seront votées fin mars.

Nous échangeons sur les pistes cyclables sur chemins et voies fermées à la circulation des véhicules à moteur existant sur les lignes ferroviaires déclassées ou inutilisées. Auparavant, il existait un wagonnet des Sables jusqu'à Bonnevault...

☞ Une nouvelle réunion a été organisée avec les riverains du bas de la rue de Beauregard concernant le marquage au sol des places de stationnement.

☞ Suite à l'évacuation de l'aire illégale des gens du voyage, pour la dépollution du terrain, la mairie est en lien avec l'état. Le communiqué de Madame le Maire, du 19 octobre 2023 a été diffusé dans le journal municipal.

Le Conseil Municipal du 1^{er} février a approuvé le lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sur le secteur A de la ZAC des Hauteurs du Loing, et a autorisé Mme le Maire à solliciter le Préfet de Seine et Marne, pour l'ouverture d'une enquête préalable pour réserve foncière et à signer tous les actes nécessaires à l'engagement des procédures ainsi qu'à prendre toute disposition y concourant.

L'estimation du coût de la dépollution est d'environ 3 M€.

☞ Concernant l'invasion de chenilles processionnaires, il revient aux propriétaires d'effectuer les traitements (arrêté Municipal du 19 février 2024).

☞ Les conseillers de quartiers sont invités à signaler directement les problèmes du quotidien, via l'application de la Ville de Nemours. Cette application pour smartphones et tablettes est simple et intuitive, elle facilitera votre quotidien et vous permettra de signaler rapidement ces problèmes aux services de la Ville.



Informations

<p>Remarques-questions des habitants :</p>	<p>☞ De la mousse flotte ponctuellement sur le Loing. L'Office Français de la Biodiversité confirme le fait qu'il s'agit d'un décollement de matière organique dû aux crues successives. Cette mousse, ressemble à un agrégat de bulles, liée à la présence de matières organiques en décomposition provenant des végétaux aquatiques et terrestres. C'est un phénomène naturel qui se reproduit chaque année à cette époque. Néanmoins l'EPAGE n'exclut pas les phosphates venus des drains agricoles de l'amont du bassin, en effet le ruissellement (sol saturé en eau) est plus important à cause des pluies. Il n'a pas été observé de mortalité piscicole.</p> <p>☞ L'activité de garagiste déborde quelquefois sur le trottoir à proximité du 1bis avenue de Lyon.</p> <p>Les conseillers de quartiers sont invités à signaler directement les problèmes du quotidien, via l'application de la Ville de Nemours afin d'en informer la Police Municipale.</p> <p>☞ Est-ce que des plantations sont prévues devant l'école Jacques David, suite aux travaux ?</p> <p>Cette demande sera transmise aux Services Techniques.</p> <p>☞ Devant le 7 avenue de Lyon, le passage des piétons pourrait-il être sécurisé ?</p>  <p>Cette demande sera transmise aux Services Techniques.</p> <p>☞ Les chemins empruntés par les collégiens et lycéens pour retourner à pied, rue et square Beauregard ont été évoqués.</p> <p>Les corbeilles à proximité du collège, du lycée et derrière le musée de la Préhistoire débordent régulièrement.</p> <p>Très utilisées, elles sont régulièrement collectées les lundi, mercredi et vendredi. Un ramassage hebdomadaire est effectué tous les mercredis à l'intérieur de la forêt, devant l'entrée des deux établissements et l'entrée de la route de Poligny.</p> <p>Les débris éparpillés ne sont pas la conséquence du débordement des corbeilles, mais d'incivilités.</p>
<p>AGENDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ANSA (Association Nemours-saint-pierre Sports Aventures) organise cette édition de son TRAIL baptisé " CREVE CŒUR" du nom d'une belle et difficile montée en forêt de Nemours / Poligny. 3ème épreuve du challenge TRAIL 77, le dimanche 7 avril (5 Km, 11 Km et 25 Km). Les parcours sont entièrement tracés sur des chemins forestiers et des sentiers à la fois ludiques et techniques qui vous permettront de découvrir ou de redécouvrir toute la diversité du massif de Poligny / Nemours. https://www.le-sportif.com/CalendarDetail/CalendarDetail.aspx?EventID=198942

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Les élus invitent les conseillers de quartiers à organiser une Fête des Voisins dans leur rue le : vendredi 31 mai 2024 à partir de 19h• La foire de la St Jean se déroulera du 20 au 23 juin 2024 : https://www.foire-nemours.fr/ |
|--|---|

Fin de la réunion à 20h30